

Direction générale du Groupe E

# Jacques Mauron : un homme motivé par un contexte favorable à un avenir prometteur !

En automne dernier, nous évoquions la force de l'intelligence collective de Dominique Gachoud, à quelques jours de son départ à la retraite. Aujourd'hui, à l'heure où Groupe E et la Société électrique du Val-de-Travers renforcent leur partenariat initié en 2014, nous avons souhaité mieux connaître le nouveau directeur de Groupe E, Jacques Mauron.



Photo : Stéphane Schmutz / STEMUTZ

## PRÉSENTATION

<b>Nom</b>	Mauron
<b>Prénom</b>	Jacques
<b>Né le</b>	20 août 1969, à Marly – FR, père de deux filles de 19 et 16 ans
<b>Formation</b>	Ingénieur physicien EPFL, 1996, Executive MBA – IIMT – Fribourg, 2010
<b>Parcours professionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entre 1996 et 2004 Energie Ouest Suisse (EOS) à Lausanne, Watt Suisse à Lucerne, CFF à Zollikofen, Avenir à Lausanne</li> <li>2004-2012 : Groupe E, responsable de l'approvisionnement et du trading</li> <li>2012-2019 : Groupe E, directeur distribution électricité</li> <li>Dès le 1<sup>er</sup> novembre 2019 : Groupe E, directeur général</li> </ul>
<b>Loisirs</b>	Voyages, montagne, course à pied et cyclisme (membre des cadres suisses juniors en 1987)

« En matière d'énergie, nous avons de fantastiques défis à relever et nous avons toutes les cartes en main pour réussir la transition énergétique !... Le ton est donné, on saisit immédiatement le degré de motivation du nouveau directeur d'un Groupe E qui vient d'intensifier sa collaboration avec le Val-de-Travers. « Oui, je suis très content d'être à ce poste-là aujourd'hui. J'ai de la chance... ». Et lorsque l'on écoute Jacques Mauron dérouler sa philosophie énergétique et l'éventail de ses projets, on comprend que Groupe E a également beaucoup de chance de pouvoir compter sur sa palette de compétences d'une part, son énergie personnelle à permettre à son entreprise de jouer un rôle-moteur dans ce monde en pleine mutation.

## Un contexte motivant

À l'évidence, Jacques Mauron n'appartient pas au monde des « suiveurs » mais bien plutôt à la race des « premiers de cordée », lui qui apprécie la montagne. « Le peuple suisse a adopté la transition énergétique 2050, il y a peu, en 2017 ! Aujourd'hui, la population presse de plus en plus en faveur du changement climatique notamment. Nous ne sommes plus à l'époque où nous étions dans une posture d'accompagnement de la politique. Nous devons assumer un rôle-moteur en matière de transition énergétique. Groupe E a les moyens de jouer un rôle-clé en faveur de ces changements ! ».

## Rôle précurseur

Jacques Mauron dit non seulement sa chance mais également sa fierté de se trouver à la tête d'un groupe qui a toujours tenu un rôle de précurseur dans le domaine de l'énergie : « Dans les années 70 déjà, nous installions des pompes à chaleur. Sans compter les très nombreuses réalisations de projets photovoltaïques, à plus grande échelle ! Raison pour laquelle, sans doute, aujourd'hui, des milliers de clients produisent leur propre énergie ! ». Le directeur de Groupe E tient à cette posture d'ouverture de progrès.

## Au Val-de-Travers...

« Nous avons plusieurs projets communs dans le domaine de la production ! » lance Jacques Mauron qui se réjouit des excellents contacts initiés grâce à la « grande Commune ». Et d'ajouter : « La collaboration est très positive, et cette entrée dans le capital-actions scelle davantage encore le binôme. Car la situation est optimale, les avantages sont dès lors respectifs et les clients en sont bénéficiaires puisque les prix sont bas. Sans compter que nous maintenons les emplois ! Cette proximité génère une parfaite efficacité : Groupe E propose les investissements et la SEVT intervient sur le terrain ! ».

## Enfin, la Montagne de Buttes !

« Assurément, on fait juste, j'en suis persuadé ! Avec l'éolien et le solaire, nous serons capables de réussir la décarbonisation ! ». Ainsi Jacques Mauron évoque le travail de longue haleine des initiateurs du parc éolien : « Un immense boulot auprès des autorités et de la population ! ». Selon le directeur de Groupe E, l'impact est acceptable : « Prenez les barrages de l'époque, par exemple ! Si on enlevait le barrage aux Gruériens aujourd'hui ! Non, l'évidence parle : avec l'éolien, c'est moins de CO2 et on a tout ce qu'il faut pour le faire ! ».

ck

# Courrier Val-de-Travers

## HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl  
Impressum Rédaction :  
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier  
+41 32 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :  
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm  
Délai pour le dépôt des annonces :  
Mardi à 12 h.  
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

## LES TITRES DE LA SEMAINE

Mercredi 20 mai 2020 N°20

PAGE 2

### LA VIE AU VALLON

Marcel Jacot, une « tronche » au cœur d'or !

PAGE 3

### COMMUNE

Bilan financier et mesures de soutien à l'économie locale.

PAGE 7

### SOLIDARITÉ

Le FC Couvet va courir pour le Courrier.

## PREMIER CAHIER

La Vie au Vallon 2  
Chronique régionale 3  
Carnet de la semaine 4

## DEUXIÈME CAHIER

Bonnes tables 6  
Emplois 6  
Chronique régionale 7-8  
Les sports 7  
Affaires immobilières 8

Retrouvez l'actualité régionale sur notre site internet  
[www.courrierhebdo.ch](http://www.courrierhebdo.ch)

2 CAHIERS | 8 PAGES

## tous Azimuts!

### Savoir raison garder

Depuis leur création, les réseaux sociaux sont la parfaite caisse de résonance aux théories du complot. On peut y lire et entendre les défenseurs de la platitude de la terre, les férus de la Zone 51 ou encore les convaincus de la mort de McCartney en 1966 ! Malgré l'odeur d'ordure, ces inepties fantasques nous faisaient sourire... Mais cela était avant. Ce nouveau virus, nos peurs et nos incertitudes, donnent une nouvelle matière toute malléable aux affabulateurs et marchands de faux mystères, et ils sont inspirés ! De Bill Gates en avide docteur Frankenstein au virus inoculé volontairement par les Chinois, en passant par les remèdes miracles, les réseaux grouillent des thèses les plus absurdes ou des plus sournoises.

Ces intrigants sceptiques nous intimement également à douter de nos médias, à renier et refuser le discours de nos autorités ! Pour eux, c'est simple et limpide : on nous ment ! Comme sur la mort de Paul...

Sachons raison garder ! Les médias, radio, télé et presse nous sont justement précieux en ce moment pour trier le bon grain de l'ivraie, l'info de l'intox. Certes, douter est un acte de science mais douter de la science elle-même ne l'est pas, et gardons à l'esprit qu'à une question complexe, la réponse la plus rapide et la plus simple est souvent la plus erronée.

Rabov

## Décès

M<sup>me</sup> Sarah Grandjean,  
née Cornuz, 95 ans,  
La Côte-aux-Fées.

M<sup>me</sup> Simone Cavin, née Robert-  
Nicoud, 94 ans, Fleurier.

M. Gérard Gros, 50 ans, France.

## En plus dans ce numéro

Chez Optique 2000, pour l'achat de deux verres antireflets, votre monture est offerte.

## Chalet des Prés

OUVERTURE

le samedi 23 mai dès 10h  
En raison du nombre  
de places restreint,  
il est prudent de réserver



Prés 1, 2116 Mont-de-Buttes  
032 865 11 75  
[anitasylvieafonso@hotmail.com](mailto:anitasylvieafonso@hotmail.com)

En raison de l'Ascension,  
le Courrier répondra à  
vos appels dès lundi 25 mai à 8h.

# La Vie au Vallon

## Marcel Jacot une « tronche » au cœur d'or !

« Les hommes sans caractère sont des visages sans physionomie »

Charles Pinot Duclos



### CARTE D'IDENTITÉ

Nom	Jacot
Prénom	Marcel
Né le	21 juillet 1947
Profession	Retraité - dessinateur en chauffage
État civil	Marié à Nicole, père de Caroline et Ludovic
Domicile	Noiraigue

Où pensez-vous que Marcel Jacot nous a reçu ? Dans « sa » patinoire, incontournable lieu de vie, haut lieu de la vie sociale du village de Noiraigue : « Presque tout est en fonction... » lance Marcel, comme pour s'excuser de cette lacune passagère, lui qui, avec et grâce à quelques amis, ont tout réalisé de leurs mains.

#### Enfance

Si Marcel Jacot naît à Bôle, à l'âge de deux ans il rejoint Noiraigue avec ses deux frères et sœur, la famille ayant repris la boulangerie du village, à la rue du Pont. Un père pâtissier-confiseur de profession, devenu boulanger sur le tas, une mère au foyer et au magasin, les enfants savent rapidement ce que c'est que de travailler : « À huit ans, on nettoie les plaques à gâteaux, on charge les fagots de bois dans la charrette pour le four et on livre les commandes chez les clients ! ». Pour ce qui concerne l'école, un nom, un seul : « Freddy Juvet, il nous a tout

appris, l'école, le sport, le chant, la vie quoi ! Et surtout être poli, honnête et saluer tout le monde ! ». Outre le travail à la boulangerie et les horaires scolaires, Marcel évoque son enfance ainsi : « On a fait les conneries habituelles, avec tous les enfants du village... Mais aussi, de la course à pied, de la gymnastique, un petit moment de fanfare, de l'athlétisme et, bien sûr, du hockey sur glace ! ». Inutile d'ajouter que c'était avec le HC Noiraigue : « En 1962, en tant que membre joueur, jusqu'à l'âge de 42 ans, bénévole chargé de l'entretien ! ».

#### Neuchâtel

Marcel Jacot a connu ce temps où les enfants de Noiraigue descendaient à Neuchâtel pour poursuivre leur scolarité secondaire : « Aux Terreaux, en 1<sup>re</sup> année, on était déstabilisés... On avait été un peu trop maternés au village ! ». Marcel Jacot se souvient de son professeur de mathématiques, M. Bandelier, et de son professeur

#### Sa patinoire

Membre-joueur en 1962... « On a vécu de grandes années ! Entre 1962 et 1969 notamment, en 2<sup>e</sup> ligue même ! ». Si l'activité « championnat » a pris fin en 1990, cela n'a pas empêché l'équipe de vétérans de poursuivre son activité. Depuis les années 80, Marcel Jacot mène un véritable combat de quête de fonds et de labeur – avec l'appui de ses amis et de plusieurs entreprises fort généreuses – pour faire vivre « sa » patinoire. Un montant de Fr. 120'000.- d'abord, puis un autre pour l'éclairage à hauteur de Fr. 50'000.-... « Aujourd'hui, on est au bout...(\*) ». Mais pas Marcel Jacot qui a encore des idées plein la tête, dont un projet de villas familiales.

(\*) Triste concours de circonstances... À la suite d'un court-circuit du lave-vaisselle de la cuisine attenante aux vestiaires, les locaux ont pris feu mettant à néant les milliers d'heures d'efforts consentis par Marcel et ses amis dans ces travaux.

de dessin, Marcel Rütli : « Je voulais faire du dessin... Mon père m'a dit d'aller sonner aux portes des entreprises à Neuchâtel ! ». Nous sommes en 1963, Marcel Jacot s'approche de la maison Sulzer qui a déjà son quota d'apprentis, le voici donc contraint de retourner à l'école pour une année supplémentaire. Le bon temps ! Un an plus tard, il entre dans l'entreprise installée rue St-Honoré 2, y obtient son CFC de dessinateur en chauffage et ne la quitte qu'en 2010. Au terme de son apprentissage, Marcel entame, en 1968, une vie de footballeur, à Noiraigue, à Bôle et enfin à Travers. En parallèle, il côtoie Jean-Pierre Egger et Roger Miserez au sein du Club d'athlétisme de Neuchâtel, dans les années 60 et pratique le hockey sur glace depuis 1962.

#### Autres vies...

À dérouler ses vies sportive, politique, associative et bénévole, Marcel en oublierait presque d'évoquer sa vie familiale. À 21 ans, Marcel siège au Conseil général de son village sur les bancs radicaux. En 1969, il préside

le législatif avant d'entrer au Conseil communal en 1980. Il retourne sur les bancs du Conseil général en 1988 pour y demeurer jusqu'à la dissolution des législatifs des villages fusionnés, en 2008. Sans parler de son siège au sein du conseil d'administration de la Société électrique du Val-de-Travers de 1996 à 2009.

En 1973, Marcel Jacot épouse Nicole, elle aussi enfant du village. De cette union, naîtront deux enfants, Caroline et Ludovic : « La famille, ça compte ! Tout comme les amis... », lance-t-il, subrepticement, comme pour éviter de s'attarder sur un sujet qui pourrait dévoiler sa sensibilité. En 1975, le couple s'installe plus définitivement, dans sa maison, à la Mercière 3...

#### Le Val-de-Travers

Marcel Jacot adore son Val-de-Travers, sans user de trop de mots pour l'exprimer : « Au Bas Vallon, on est parfois un peu occulté de la région Val-de-Travers. Mais on a la chance de côtoyer plus facilement les gens du

#### NOIRAIGUE

Dites Noiraigue, on vous répondra Marcel Jacot... Raison pour laquelle nous avons titré ainsi. En tous les cas, les Nérouais comprendront car, incontestablement, Noiraigue ne serait pas Noiraigue si Marcel Jacot n'existait pas... « La chance d'être en bonne santé ! » lance-t-il, la mine sérieuse. Oui, c'est une grande chance pour le village tout entier... Que deviendraient les matches au loto sans Marcel ? Que deviendrait la vie sociale du village sans Marcel ? Que deviendraient les personnes âgées du village sans les sollicitations de Marcel ? Même si, parfois, à l'occasion, son franc-parler peut déranger. Dans ces cas, il faut le bousculer « le Marcel » et vous découvrirez alors qu'il sait également laisser parler sa sensibilité ! Comme beaucoup, derrière la carapace et les mots qu'il ne mâche pas, une âme sensible !

Bas !... Et encore : « Au début, j'étais contre cette grande commune ! Je suis devenu pour non sans avoir parfois une certaine amertume à considérer ce dont disposent quelques autres villages plus à l'ouest, et pas nous ! Une chance énorme, on a conservé notre école... ». Et d'ajouter avec fierté : « Et la qualité du bénévolat, bien plus forte à Noiraigue que dans le reste du Vallon ! »...

Claude-Alain Kleiner

### REGARDS EXTÉRIEURS

Son ami Jean-Philippe Gendre est inarrêtable lorsqu'il relate les anecdotes de vie avec son ami « de patinoire » qu'est Marcel Jacot : « C'est un carré, on pourrait le surnommer Black & Decker, le Marcel ! Un sacré gaillard, organisé comme un ordinateur, licencié en match au loto ! Non seulement, il organise le match mais il prend le temps de s'occuper du parcage. Et gare à celui qui n'obéit pas à ses ordres... Une gueule, mais une énorme sensibilité ! ».

Longue histoire avec son ami Philippe Jeannin, lequel lui a donné de très nombreux coups de main autour de la patinoire : « Marcel, c'est un type immensément reconnaissant, pas toujours agréable, même pas agréable du tout au travail, il n'en fait qu'à sa tête. Mais on parvient quand même à lui faire entendre raison ! ». À la question, une anecdote : « Ah oui, j'en ai une qui se résume en une phrase et un éclat de rire : il a voulu nous apprendre à balayer ! »...

## ADOUCCISSEURS D'EAU

Pour une eau douce et claire  
10 ans de garantie

Plus d'informations : [info@entrettec.ch](mailto:info@entrettec.ch)

**entrettec**  
groupe e

PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE



**ON NOUS ÉCRIT**

**TransN : liaisons avec Les Verrières plus rapides**

La situation actuelle a demandé, au fil du temps, bien des adaptations. Parfois, cela débouche étonnamment sur un élément positif : depuis la reprise des écoles le 11 mai, le village des Verrières est désormais relié rapidement aux villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds via La Brévine.

Ce n'est pas un miracle : comme la ville de Pontarlier n'est, pour l'instant, plus desservie par les bus TransN, ceux-ci circulent systématiquement via les villages des Bayards et de Saint-Sulpice, ce qui n'était pas le cas auparavant lorsque leur parcours allait outre-frontière. Pour l'instant donc, du lundi au vendredi, sauf fêtes générales, les bus de 6 h 04 et 7 h 04 au départ des Verrières donnent correspondance aux Bayards avec le car postal pour La Brévine, ce dernier ne circulant pas durant les vacances scolaires. Le trajet en direction du Locle, au lieu de passer par Neuchâtel, est ainsi raccourci d'une heure par trajet simple course, ce qui n'est pas anecdotique. Il est réduit d'une demi-heure si l'on veut rejoindre La Chaux-de-Fonds.

Bien sûr, dès la reprise des liaisons avec Pontarlier, ces possibilités risquent de disparaître.

Nos autorités communales et cantonales feraient bien de maintenir ces liaisons en prolongeant la ligne exploitée par CarPostal jusqu'aux Verrières-Gare et en permettant la circulation des deux premières courses également durant les vacances scolaires, ce qui n'est actuellement pas le cas. Le coût annuel d'une telle adaptation se situe aux alentours de Fr. 63'000.-, moins les recettes de la vente des billets et abonnements

qui en résulteraient. C'est une goutte d'eau face à l'océan prévu pour la nouvelle ligne ferroviaire reliant Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds par voie souterraine. 1200 habitants sont concernés.

À l'heure où nous sommes priés de passer le moins de temps possible dans les transports en commun, il est indispensable pour nos autorités de prouver à la population en général et aux travailleurs en particulier que la santé de chacun est un objectif prioritaire. Le projet ci-dessus, que j'appelle de mes vœux depuis près de deux ans, fait partie intégrante du respect et du bon sens que l'on est en droit d'attendre de nos décideurs, surtout en période de pandémie. À bon entendre !

Sylvain Moser, Les Verrières



**DES LIVRES**

**L'homme de dos**

Qui est cet homme de dos qui s'enfuit, courbé sous la pluie, dans les rues grises du Havre devant la maison d'hôtes de Tine, au moment où celle-ci vient de découvrir un second pendu à la poutre de la chambre du haut ?

Devant le désintérêt apparent du commissariat local, Tine fait appel à l'ancien commissaire Cartier qui s'ennuie dans sa retraite du Lubéron. Mais Cartier sait-il qu'en remontant en Normandie, il va être entraîné dans une tourmente d'événements qui vont mettre sa vie en jeu, entre Le Havre et Valparaiso en passant par Ouistreham, Cartagena de Indias et Bogota ?

C'est en faisant un nouveau tour du monde en cargo que l'auteur a rencontré ses personnages ambigus, malmenés par la vie et chez lesquels s'entremêlent le meilleur et le pire... Une fois encore, il nous emmène dans une lecture palpitante de la première à la dernière ligne.

« L'homme de dos », aux Éditions Mon Village, 1450 Sainte-Croix et en librairie.



**REGISTRE DU COMMERCE**

**DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS**

**Gampelina SA**, à La Neuveville. Nouveau siège : Val-de-Travers, Les Sagnettes, Moulin de la Roche 260, 2124 Les Sagnettes. Statuts modifiés le 21.04.2020.

**Gampelina SA**, à La Neuveville. Par suite de transfert du siège à Val-de-Travers, l'entité juridique est inscrite au registre du commerce du canton de Neuchâtel. Par conséquent, elle est radiée d'office du registre du commerce du canton de Berne.

**Des ICN parqués à Fleurier**



Les trains des CFF InterCity pendulaires entrent en phase de modernisation et certains wagons sont parqués dans la gare vallonnaire.

Photo DR

Certains Vallonniers ont dû se demander pourquoi donc des ICN sont à l'arrêt en gare de Fleurier. Par manque de place, ces InterCity pendulaires y sont tout simplement parqués en attendant d'être assemblés en gare d'Yverdon ou de Bienne.

Philippe Revaz, porte-parole des CFF, précise que les 44 ICN

feront l'objet d'une rénovation complète d'ici à 2029. Ces travaux de modernisation auront lieu aux ateliers d'Yverdon-les-Bains. Le confort des voyageurs sera amélioré : nouveaux rembourrages et revêtement des sièges, réaménagement de l'espace familles ou encore réservation des places affichée de manière électronique et adaptation des véhicules aux dispositions de la

loi sur l'égalité pour les personnes en situation de handicap figurent sur la liste de ces rénovations.

Il est donc fort probable que des ICN soient encore parqués à Fleurier d'ici à la fin de ces travaux de modernisation.

Source : RTN /jpp

Mesures de soutien à l'économie locale

**Commune de Val-de-Travers : premier bilan financier**

Deux mois après le début de la crise sanitaire, le Conseil communal dresse un premier état des lieux des mesures prises à son échelle en faveur de l'économie locale, parmi lesquelles un soutien au Courrier du Val-de-Travers hebdo.

L'impact global de la pandémie de coronavirus sur les finances des collectivités publiques demandera encore du temps avant de pouvoir être mesuré. Plusieurs décisions du Conseil communal de Val-de-Travers sont déjà connues et permettent d'en dresser un premier bilan, en y intégrant celles prises par le Canton de Neuchâtel qui concernent également les communes.

Peu après la décision du Conseil fédéral de décréter l'état de situation extraordinaire et de donner un fort coup de frein aux activités économiques, le Conseil communal a octroyé un soutien au Courrier du Val-de-Travers hebdo, confronté à une importante baisse de ses recettes publicitaires. Convaincu de la nécessité de maintenir actif cet important vecteur de communication, plus encore envers la population la plus vulnérable face au coronavirus, l'exécutif a versé une aide de 5000 francs par mois à son éditeur en avril et en mai. Elle le sera encore en juin prochain.

Un montant de 10'000 francs a par ailleurs été octroyé à l'association Val'Action pour son récent Challenge solidaire. Le Conseil communal a été sensible à l'effet

multiplicateur de cette démarche, qui permet à la population d'acquiescer des Val' avec un rabais important, tout en favorisant la fréquentation des commerces et restaurants de la région.

Ainsi qu'il l'a déjà annoncé, l'exécutif a également renoncé à facturer l'usage du domaine public pour les établissements publics, privant la commune d'un montant de plus de 5000 francs. Il ne facturera pas davantage les agrandissements éventuels des terrasses sur les places et les trottoirs, lesquels restent évidemment soumis à autorisation. Il a par ailleurs mis en suspens le paiement des quelques loyers de locaux commerciaux appartenant à la commune.

Plusieurs décisions cantonales concernent les communes, dont les mesures d'assouplissement pour les contribuables, annoncées fin mars déjà. Partagé par le Canton et les communes, le budget dédié aux mesures d'intégration professionnelle a par ailleurs été élargi, afin de tenir compte de l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi. L'impact de ces deux décisions est estimé à quelque 120'000 francs pour la commune de Val-de-Travers.

Pour cette dernière, la crise actuelle se traduira également par des pertes de recettes diverses, qu'elles soient fiscales, liées à l'accueil extrafamilial, à l'exploitation du Centre sportif ou encore à la vente de bois. Le Conseil communal a mis les outils nécessaires en place pour pouvoir chiffrer l'impact total de la pandémie, qui pèsera sans nul doute sur les comptes communaux présents et à venir. L'exécutif n'en reste pas moins attentif à la situation, cherchant à apporter des solutions concrètes lorsqu'elles relèvent de sa compétence, ainsi qu'il l'a fait en maintenant sans tarder le marché hebdomadaire de Fleurier.

Comm.

**Des petites entreprises de montagne sauvées**

La crise du coronavirus frappe aussi durement les entreprises des régions de montagne. Afin de pouvoir les soutenir de manière simple et efficace, le Conseil de fondation de l'Aide suisse à la montagne a alloué 4 millions de francs à l'aide d'urgence. De petites entreprises de montagne peuvent ainsi être sauvées de la faillite et des emplois préservés.

# EN CAS D'URGENCE

**un problème de santé ?  
composez le bon numéro :**



urgences: **144**



services de garde:  
médecin  
pharmacien  
dentiste  
**0848 134 134**



hotline pédiatrique:  
**032 713 38 48**

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

**Policlinique de l'RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24) :**

- Rendez-vous et suivi et pansements **032 919 47 08**
- Permanence médico-chirurgicale **0848 134 134**
- Ambulance **144**
- Intoxication **145**
- Police-secours **117**
- Service de défense incendie et de secours (SDIS Valtra) **118**
- Police neuchâteloise
- Fleurier **032 889 62 27**
- Service de l'eau de Val-de-Travers **032 886 43 78**

**NUMÉRO D'URGENCE**

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés.

En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

**En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.**



**ŒIL FLÂNEUR**

Un air de vacances souffle sur notre belle région...



## Portraits de courage

5 mars 2020 - Sara Al-Zureikat

*Le courage, c'est quoi ? En tant que chargée de projets santé en Jordanie, je rencontre des femmes réfugiées qui élèvent seules leurs enfants dans un pays étranger, et qui ont perdu un être cher durant les conflits.*



## Marcia au Soudan du Sud

Marcia a des responsabilités dans sa communauté au Soudan du Sud. C'est elle qui recueille les inquiétudes des femmes et les transmet au Chef. Elle milite constamment pour l'utilisation des filtres à eau que Medair fournit.

*« Lorsque les gens n'utilisent pas les filtres, ils tombent malade. Je l'ai vu dans ma propre famille. Il y a une règle à la maison : pas d'eau si elle n'a pas été filtrée ! »*



**VAL-DE-TRAVERS**

Toutes formalités  
À votre service 24 h sur 24  
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

## Avis mortuaires

### Gérard Gros nous a quittés



Né le 19 décembre 1951 à Pontarlier, c'est à Frasné puis à Boujailles, dans la ferme de son grand-père, que Gérard Gros vit ses jeunes années, jusqu'en 1962, quand ses parents s'installent à Doubs avec ses cinq frères et sœurs. Il effectue son apprentissage à Besançon, et obtient son diplôme en plomberie chauffage. Arrive alors le service militaire. Il est affecté à Briançon au 159<sup>e</sup> RIA de l'Infanterie Alpine, où il peut assouvir sa passion du ski. De son mariage avec Christine en 1976 naissent Sonia, Michaël, Jérémy et Jonathan, qui lui donneront à leur tour neuf petits-enfants. Après une carrière de presque 30 ans dans le chauffage sanitaire, il devient homme d'entretien au Home Dubied de Couvet, en 1995, où il rencontre Daniela, qui devient sa compagne.

Il offre aux résidents, à ses collègues, sa famille et ses amis de grands moments de joie, étant toujours accompagné d'une de ses guitares fétiches, passionné et autodidacte qu'il était de musique.

En 2016, retraité, Gérard commence son dur et long combat contre la maladie. Il s'est éteint ce mardi 12 mai.

Une messe de recueillement sera célébrée pour Gérard à Pontarlier, lorsque l'ouverture des frontières le permettra.

*Si tu crois « tu verras la gloire de Dieu »*  
Jean 11-40

Ses enfants :

Roger et Yvonne Grandjean, à la Croix de Rozon ;  
Olivier Maurice Grandjean, à Veyrier ;  
La famille de Feu Gilbert Grandjean, à Buttet et Couvet ;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :

Christian et Caroline Grandjean et leurs enfants Yohan et Théo, à Thonex ;  
Eric Grandjean, au Petit Lancy,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

### Madame Sarah GRANDJEAN née Cornuz

enlevée à leur tendre affection, dans sa 96<sup>e</sup> année.

La Côte-aux-Fées, le 19 mai 2020  
Foyer du Bonheur

Une cérémonie aura lieu dans l'intimité.

Un merci particulier à tout le personnel du Foyer du Bonheur pour sa gentillesse et son dévouement.

Adresse de la famille :  
Roger Grandjean  
Chemin D'Archamps 29  
1257 Croix de Rozon

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

### Foyer du Bonheur

Les résidents, le personnel ainsi que la direction du Foyer du Bonheur s'associent à la peine de la famille de

### Madame Sarah Grandjean

décédée le 19 mai 2020, dans sa 96<sup>e</sup> année.

Ils garderont d'elle le meilleur des souvenirs.

### Fleurier

*Je lève les yeux vers les montagnes...  
D'où me viendra le secours ?  
Le secours me vient de l'Eternel.*

Ses enfants :

Anne-Lise Cavin et Daniel Hirschi,  
Pierre et Elisabeth Cavin,  
Maryline Cavin,  
Chantal et Jean-Pierre Julmy,

Ses petits-enfants, leurs conjoints et leurs enfants :

Léa, Anaïs, Noé,  
Noémie, Lucie,  
François,

Ses arrière-petits-enfants :

Louis, Miro, Emma, Léo, Sofie,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la tristesse de faire part du décès de

### Madame Simone CAVIN née Robert-Nicoud

enlevée à leur tendre affection, le 13 mai 2020, à l'âge de 94 ans.

*Que ton repos soit doux  
Comme ton cœur fut bon.*

Notre maman a été incinérée dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :  
Madame  
Maryline Cavin  
Citadelle 3  
2114 Fleurier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



COMMUNE DE  
**VAL-DE-TRAVERS**

La direction et le corps enseignant de l'École Jean-Jacques Rousseau, ainsi que le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

### Madame Simone CAVIN

mère de leur dévouée collaboratrice et collègue Madame Chantal Julmy.

Ils présentent leurs sincères condoléances à toute la famille.



Le Groupe théâtral des Mascarons a la grande tristesse d'annoncer le décès de

### Madame Simone CAVIN

maman d'AnnE, costumière et belle-maman de Daniel Hirschi, ancien membre du comité et comédien de la troupe.

Il présente à sa famille ses sincères condoléances.

Délai de réception des avis tardifs, mortuaires et de naissance :

**JEUDI MATIN 8 HEURES**

# Nous réservons cet espace publicitaire pour soutenir la presse écrite.

Dans cette période difficile pour tous, la banque Bonhôte reste fidèle à ses engagements en soutenant notamment la presse écrite suisse.

En savoir plus : [bonhote.ch/soutien](https://bonhote.ch/soutien)



**BONHÔTE**  
BANQUIERS DEPUIS 1815

**LES ARCADES**  
CAFÉ-RESTAURANT

À l'emporter ou livraison  
**Vendredi 22 mai à midi**  
Fricandeaux de bœuf farcis aux herbes  
...  
**Mardi 26 mai**  
Compote aux raves du pays  
**Le restaurant reste fermé**

032 861 2008  
GRENIER 11  
2114 FLEURIER

*Hotel de la Poste*



La Côte-aux-Fées  
Tél. 032 865 10 94

**Quinzaine de filets de perche**  
Fr. 18.-  
\*\*\*  
**Tous les dimanches**  
Menu complet : Fr. 48.-  
Merci de réserver

*Chez Riquet* **Boucherie Traiteur Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers  
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

**Entrecôte de bœuf rassie**  
Fr. 48.-/kg  
du mercredi 20 au jeudi 28 mai inclus  
*le goût du vrai*

**LES SIX-COMMUNES**  
MÔTIERS

CAFÉ-RESTAURANT

**Ouvert durant le week end de l'Ascension**

Avec nos fameuses asperges du Seeland et nos fraises de Gals  
Le roastbeef sauce tartare, pommes frites, salade du marché  
Notre nouvelle carte printanière

**Et nos tartares de viande et poisson**

Bœuf au poivre vert  
Veau à la tomate séchée  
Truite bio de Môtiers aux herbes  
\*\*\*  
Vous avez également la possibilité de déguster différents plats à l'emporter  
Renseignements au 032 861 2000  
\*\*\*\*

Fermetures hebdomadaires:  
Lundi ..... toute la journée  
Mardi ..... toute la journée

Pierre-Alain & Marianne Rohrer  
CH-2112 Môtiers  
Tél. 032 861 2000 - www.sixcommunes.ch

**HOTEL DE VILLE** RESTAURANT - BAR  
BAR - RESTAURANT

**NOS TERRASSES SONT OUVERTES**

DURANT LE WEEK-END DE L'ASCENSION VOUS PROPOSE  
Charbonnade « marinée tandoori » (cheval-poulet-bœuf)

**MENU DE L'ASCENSION AU DRIVE-IN**

Chaussons farcis aux légumes, salade croquante, sauce balsamique

Brochette de gambas sauce curry rouge, asperges gratinées, riz parfumé, naan au fromage

Flan à la cardamome coulis de framboises et crème chantilly

Tél. 032 866 10 00  
www.hoteldeville-suisse.ch  
Tél. 032 860 14 44  
www.saltpepper.ch

*La Fée du Repas*  
L'art de bien servir

Plats cuisinés à partir de produits frais du terroir Neuchâtelois

Livraison de repas à domicile  
Catherine Hirschy  
079 855 10 06

**Nouveauté!**

Afin de proposer à sa clientèle un service toujours plus complet, **La Fée du Logis** associe la baguette à la louche pour vous concocter des repas chauds et équilibrés.

En effet, depuis le 18 mai, **La Fée du Repas** vous propose son nouveau concept de livraison de repas à domicile. Avec une cuisine soignée et goûteuse, avec les produits du terroir neuchâtelois.

Pour de plus amples renseignements appelez-nous au **079 855 10 55** Montagnes NE et **077 431 53 95** Littoral NE (WhatsApp) ou par courriel sur [lafeedurepas@gmail.com](mailto:lafeedurepas@gmail.com)

Nous nous réjouissons de votre commande et vous en remercions d'avance

*Restaurant du Chapeau de Napoléon*

2123 Saint-Sulpice - Tél. 032 861 16 62  
www.chapeaudenapoleon.ch  
e-mail : info@chapeaudenapoleon.ch

**Ouvert également lundi de l'Ascension jusqu'à 15h**

Venez profiter de notre terrasse panoramique et déguster nos divers menus

**Il est préférable de réserver**

ricots - Tomates farcies - Soupe à l'oignon - Magret de canard - Mille feuille - Pizza - Viande sur ardoise - Glace vanille - Fruits de mers - Truites - Rillettes - Pommes frites - Pâtisseries - Soupe à l'oignon - Magret de canard - Omelette non salée - Frites maison - Ananas - Tourtes - Assiettes anglaises - Boudin noir - Langoustines - Saumon - Saumon - Saumon

Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs.

**Courrier Val-de-Travers HEBDO**

Pensez-y!

Tél. 032 861 10 28  
info@courrierhebdo.ch

**La RÉFLEXOLOGIE pour**

- diminuer le stress
- renforcer l'immunité
- connaître l'intelligence du corps
- augmenter la vitalité et + encore

**Séances individuelles / Formation**

Brigitte Schoebi, Campus des Elfes  
La Côte-aux-Fées, 032 865 10 28

**centre sportif**  
val-de-travers

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Centre sportif régional du Val-de-Travers prend un nouveau départ cette année.



un centre sportif en cours de changement

RDV le 11 Juin 2020

En effet, depuis bientôt 3 ans, une réflexion approfondie sur la redynamisation du complexe a été menée.

À la suite de la motion déposée au Conseil général en septembre 2017, des ateliers de réflexion et d'analyse de repositionnement se sont déroulés ainsi qu'une étude de satisfaction et des attentes des clients a été menée.

En partenariat avec l'entreprise Starterland, la Commune de Val-de-Travers souhaite donner un nouveau départ à ce complexe polyvalent.

La date de ce renouveau est prévue pour le **Jeudi 11 juin 2020**

La nouvelle identité sera révélée :

- nouveau nom et logo
- nouveau site internet
- et d'autres nouveautés par la suite

Nous vous invitons à nous suivre durant ce mois de transition avec de nombreux articles et nouveautés qui seront présentés sur notre page Facebook ainsi que notre site internet.

## Leemplois

Petit commerce spécialisé du Vallon cherche de suite ou à convenir

**1 vendeuse**  
**pour les mercredis après-midi + éventuels remplacements.**

Personne chaleureuse, débrouille et autonome, à l'aise avec la clientèle.  
Salaire à l'heure.

Faire offre avec CV et photo sous chiffre F-540 au Courrier du Val-de-Travers hebdo, rue de la Place-d'Armes 15, case postale 96, 2114 Fleurier.

**cnip**  
CENTRE NEUCHÂTELOIS D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Le Centre Neuchâtelois d'Intégration Professionnelle offre le poste de

**Formateur/formatrice d'adultes en bureautique**

Voir détails sur <https://www.cnip.ch/propos/travailler-au-cnip>

**Merci de continuer à nous soutenir**

**Courrier Val-de-Travers HEBDO**

**LES BRITCHONS**  
FLEURIER

**30 ANS**  
GUGGENMUSIK

**VOUS VOULEZ SOUTENIR VOTRE GUGGEN ?**

Iban: CH 24 8026 1000 0111 9812 4

**NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN**

Entreprise  
PUBLI-REPORTAGE



## AR Électricité SA, une société d'installation électrique moderne prête à répondre à vos attentes

Anthony Rey, titulaire d'un brevet de contrôleur et d'une maîtrise fédérale en installation électrique, a occupé le poste de directeur de grandes entreprises du canton de Neuchâtel, et Nasko Messerli, titulaire d'un CFC d'installateur électricien ainsi que d'un CFC de planificateur électricien, a occupé le poste de chef de projets dans un bureau d'ingénieur, se sont associés afin de vous offrir un service de qualité et de proximité dans votre région.

Dès à présent, AR Électricité SA est à votre entière disposition pour les conseils et la réalisation de vos projets tels que :

- Installations à courant fort et à courant faible
- Contrôles électriques
- Électroménager
- Photovoltaïque
- Bornes de recharge pour véhicules électriques

Grâce à nos compétences, notre savoir-faire et nos infrastructures modernes, notre société installée au Val-de-Travers, propose des solutions pour tous genres de travaux.

RENSEIGNEMENTS

N'hésitez pas à nous contacter au 032 861 55 55 ou par courriel à [info@arelectricite.ch](mailto:info@arelectricite.ch)

## Les joueurs du FC Couvet vont courir pour le Courrier



compte 20-190-2, mention « Challenge FC Couvet ».

Pour visionner la vidéo de présentation du challenge par Raphaël Claudio, voici le lien Youtube : <https://youtu.be/BxnjgJuVbkl>

L'entraîneur de la première équipe du FC Couvet, Raphaël Claudio, qui s'est démené pour maintenir la motivation de ses troupes, en cherchant des solutions pour que ses joueurs ne perdent rien de leur forme physique malgré le confinement, a eu l'idée de lancer une collecte de fonds en faveur du Courrier du Val-de-Travers hebdo.

C'est ainsi que, comme nous l'annoncions dans l'édition du 7 mai dernier, les joueurs du FC Couvet vont relever un défi, samedi 30 mai prochain : courir une distance de 100 km en se relayant, avec pour but de traverser toutes les communes du district. Les règles sanitaires seront respectées : l'athlète courra seul et sera suivi à vélo par son entraîneur.

Deux possibilités pour effectuer un don : soit parrainer un des joueurs en lui donnant une somme par kilomètre parcouru, soit verser la somme de votre choix, sur le compte postal iban CH12 0900 0000 2000 0190 2 numéro de



### Liste des joueurs

Ronny Huguenin – René David Rodrigues – Gaëtan Hugi – Nizar El Kaissi – Kevin Gaier – Tiago Da Rocha Antunes – Ludovic Rodriguez – Filipe Pereira Marques – Etienne Amougou – Ricardo Dias – Sébastien De Giorgi – Jérémy Badertscher – Alexandre Pahud – Artur Santos Goncalves – David Fernandes Carvalho – Dylan Marques Costa – Raphaël Claudio (entraîneur) – Alexandre Sousa Telmo – Patrick Gomes – Pedro Gomes – Leandro Alves – Luca Cummaudo – Paulo Fragoso – Fatbardh Lubovci – Gregory Paganuzzi – Ricardo Reis Santos – Samuel Alves



## LETTRES OUVERTES

### Le Tribunal fédéral blanchit le passé lobbyiste des politiciens

L'information est passée inaperçue, elle est pourtant déterminante pour le bon fonctionnement de notre démocratie : le Tribunal fédéral estime que les activités des membres d'exécutifs à la tête de lobbies avant leur élection sont sans conséquence sur leur activité dans un gouvernement. Ils ou elles ne doivent ainsi pas se récuser lors de décisions entrant en collision avec leur activité antérieure.

Le droit fédéral et cantonal est clair : les personnes appelées à rendre une décision doivent se récuser si elles peuvent avoir une opinion préconçue sur l'affaire traitée. Pour Les Travers du Vent, il ne fait guère de doute que les opinions personnelles exprimées par Laurent Favre sont incompatibles avec ses décisions en lien avec la politique éolienne du Canton, qui implique des pesées d'intérêts sensibles, et qu'il devait se récuser.

Le Tribunal fédéral vient de publier un arrêt (1C\_10/2020) rejetant un recours contre le projet de centrale éolienne de la Montagne de Buttes. Déposé par des habitants du Val-de-Travers, ce recours montrait que le conseiller d'État Laurent Favre aurait dû se récuser dans ce dossier, car il a présidé par le passé Suisse Éole, le lobby des promoteurs éoliens.

L'association Les Travers du Vent prend acte de cet arrêt avec circonspection. Au-delà de la question éolienne, le Tribunal fédéral ferme ainsi la porte à toute possibilité de récusation d'un membre d'un exécutif en rapport avec ses activités avant son élection, ce qui paraît hautement discutable, notamment dans un cas avéré comme celui de Laurent Favre. Un bel avenir financier s'ouvre aux lobbies mais les droits des citoyennes et des citoyens n'en sortent pas grandis.

Association Les Travers du Vent



### Service de défense incendie et de secours

Aucune intervention pour les sapeurs-pompiers du SDIS. Plus d'infos : [www.sdis-valtra.ch](http://www.sdis-valtra.ch)

### Trafic ferroviaire dérangé jeudi dernier

La circulation des trains a été perturbée jeudi après-midi dernier, entre Fleurier et Buttes. Un bout de rail endommagé en était la cause, selon le service communication de TransN. L'incident a entraîné la suppression d'un train et des travaux complémentaires ont encore été nécessaires le lendemain pour terminer les réparations.

Source : RTN

## SKI NORDIQUE



### D'autres résultats pour le CRP

La liste des athlètes du Centre régional de performance, CRP, ski nordique GJ qui se sont illustrés la saison dernière n'était pas complète dans notre édition du 7 mai dernier. Voici d'autres résultats.

#### Kids Nordic Tour - Championnats romands

Athlète	La Vue-des-Alpes	Vallée de Joux	Evolène	Les Rasses	Classement général
	L	L	C	C	
Eileen Audétat (07)	6	2	4	5	4

#### Helvetia Nordic Trophy - Championnats suisses M16

Athlète	Realp	Vallée de Joux	Zweisimmen
	L	C	L
Eileen Audétat (07)	13	17	15

#### BKW Swiss Cup - Championnats suisses - Coupe d'Europe (OPA)

Athlète	catégorie	C	sL	sC	C	C	L	Classement général
Benjamin Rosselet (98)	H	15	17	62	DNF	20	18	19 (H)

#### Classement national Swiss-Ski par année de naissance

Athlète	18-19	19-20
Lisa Pellaton (06)	4	4
Eileen Audétat (07)	-	3
Erine Pellaton (07)	-	10

#### Classement national FIS par année de naissance

Athlète	Distance	Sprint
Benjamin Rosselet	1998 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>

**Obrist**  
Cheminée Sàrl  
Tubage et construction de cheminées

Assainissement des cheminées  
Construction de canaux de fumées en acier  
Poêle à bois et à pellets  
Cheminée de salon  
Insert de cheminée

Ah! une cheminée Obrist!  
Obrist Cheminée Sàrl  
+41 32 730 55 00  
Rue des Parcs 112  
2000 Neuchâtel  
info@obrist-cheminee.ch  
www.obrist-cheminee.ch

Du lundi au vendredi: 07:30-11:30 / 13:30-17:30

**REYSUS GERANCE SA**

Soutien le Courrier hebdo

AV. DE LA GARE 1 | 2114 FLEURIER  
T +41 32 843 04 75 | gerance@reysus.ch

**À LOUER à LA CÔTE-AUX-FÉES**  
**1 grand appartement**  
**de 5 pièces, rénové**  
Fr. 1'300.- charges comprises  
Renseignements au 032 865 11 31

**À LOUER**  
à COUVET  
date à convenir  
**Lumineux appartement**  
**de 3½ pièces**  
au rez-de-chaussée, au calme, refait entièrement à neuf, salle de bains avec baignoire, cuisine agencée habitable, cave, galetas, jardin.  
Loyer **Fr. 769.-** + charges  
**Pour renseignements et visites:**  
Tél. 079 521 74 19

**À LOUER**  
AU CENTRE de FLEURIER  
**2 pièces**  
au 1<sup>er</sup> étage  
Cuisine agencée (lave-vaisselle)  
Salle d'eau (WC/douche/lavabo)  
Placard, réduit à l'étage, buanderie.  
Loyer **Fr. 540.-** + charges Fr. 150.-  
Libre dès le 15 juin 2020 ou à convenir.  
À la même adresse :  
**À LOUER UN GARAGE**  
Fr. 120.-  
Tél. 079 311 85 37

**BEZENCON BOISSONS**  
FLEURIER

Nous souhaitons informer notre clientèle que le dépôt est **ouvert normalement**  
Selon les directives mises en place par la Confédération en lien avec le Covid-19

Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier  
Tél. 032 861 23 18

**Et toujours nos livraisons à domicile**

**Coiffure Janine**  
Janine Erb  
Temple 20  
2114 Fleurier  
Tél. 032 861 31 65

**Information à ma clientèle**  
Le salon sera fermé dès le 15 juin 2020 pour une durée de 4 mois environ, cause médicale.  
Je vous tiendrai informés de la réouverture par le biais du Courrier du Val-de-Travers hebdo.  
Merci de votre fidélité.

**VAL ENERGIE**

SANITAIRE  
CHAUFFAGE  
ENERGIES RENOUVELABLES

FLEURIER - COUVET  
T 032 861 50 50 | info@val-energie.ch  
www.val-energie.ch

**THERAPEUTE**  
**ELSA**  
Avenue de la Gare 14B  
Fleurier  
**078 868 15 02**  
Rebouteuse, masseuse diplômée reconnue par les ass. complémentaires.  
Sur rendez-vous

**CODONI SA**  
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE  
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE  
RÉNOVATION DE CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET  
+41 32 863 12 16  
M. +41 79 679 54 05 | E. +41 32 863 13 84  
codoni@bluewin.ch

**JÉRÔME SCHNEITER**  
**CARRELAGE & MAÇONNERIE**  
info@jschneiter.ch  
079 699 20 43  
2112 Môtiers

**Boucher-Charcutier**  
aux Verrières  
effectue  
**abattage, fabrication + conditionnement de votre bétail, chasse y compris**  
Tél. 079 127 63 59  
Tél. 077 403 35 52  
Heures repas/soir

**margot mazout**  
mazout | essence | diesel **0800 844 644**

Menuiserie - Charpente - Couverture  
**Ludovic Suter sàrl**  
2126 Les Verrières  
**079 320 88 15**  
suter.ludovic@gmail.com  
www.menuiserie-suter.ch

 **RUBRIQUE JURIDIQUE**

**Du risque financier pris par un prévenu procédurier**

En mars 2017 A... a circulé au volant du véhicule immatriculé XXX à une vitesse de 154 km/h sur un tronçon d'autoroute limité à 120 km/h, dépassant ainsi de 34 km/h la vitesse autorisée. Un tribunal de police l'a condamné, pour violation simple des règles de la circulation routière, à une amende de Fr. 600.- ainsi qu'aux frais de la cause.

A... a fait appel de ce jugement auprès du Tribunal cantonal compétent en sollicitant, parmi d'autres preuves complémentaires, une expertise anthropométrique morphologique et phénotypique et l'audition d'un témoin C..., domicilié dans la ville de D..., en Ukraine, sans fournir ni l'identité ni l'adresse complète, ce qui lui a été refusé. Il a par ailleurs fait valoir d'autres

moyens de procédure qui n'ont pas convaincu la Cour d'appel laquelle, par arrêt du 11 mars 2019, a rejeté son recours en mettant les frais à sa charge.

A... a alors formé un recours en matière pénale auprès du Tribunal fédéral, se plaignant du fait que sa cause n'avait pas été traitée dans un délai raisonnable, que son droit d'être entendu et la présomption d'innocence avaient été violés et qu'il n'avait pas eu droit à un procès équitable, contestant, de surcroît, l'impartialité de la juge du Tribunal de police.

Dans un arrêt du 28 avril 2020, le Tribunal fédéral (ci-après TF) a considéré ce qui suit :

- Les délais fixés par le code de procédure sont des délais d'ordre. En l'occurrence, l'affaire ne présentait aucun caractère d'urgence et, de plus, le recourant n'a entrepris, en cours d'instance, aucune démarche pour se plaindre d'un retard à statuer

- Le recourant a tardé pour invoquer une prétendue partialité de la première juge. Il est donc forclos.

- Le Tribunal cantonal n'a pas violé le droit d'être entendu en refusant les preuves proposées; la première juge s'est fondée sur un faisceau d'indices pertinents pour considérer que A... était bien le conducteur du véhicule imma-

triculé XXX lorsqu'il a été flashé; elle a pris en considération les photographies prises par le radar, les photocopies du permis de conduire du recourant et a pu constater l'identité entre ce dernier et la personne apparente sur ces documents en voyant le recourant comparaître devant elle à l'audience de jugement.

Pour l'ensemble de ces raisons, le TF a rejeté le recours de A... et a mis à sa charge les frais de justice par Fr. 3000.-, montant qui s'ajoute, évidemment, aux frais de la 1<sup>re</sup> et de la 2<sup>e</sup> instance! 6B\_763/2019

Blaise Galland, avocat